

LE PARC, UN OUTIL pour ses collectivités membres

Le Parc n'est pas une structure "à part" : c'est un syndicat mixte porté par ses membres : la Région Occitanie, le Département du Lot, les communes et les intercommunalités.

Le syndicat mixte assure sur le territoire du Parc-Géoparc la cohérence et la coordination des actions menées par les collectivités territoriales et par l'Etat. Il ne constitue donc pas un échelon administratif supplémentaire.

► **ELUS ACTUELS ET FUTURS, LE PARC EST UN PARTENAIRE DE PROXIMITÉ, AU SERVICE DE VOS PROJETS.**

Il est là pour accompagner vos projets locaux, proposer un cadre, un appui technique, des ressources, et une vision partagée à l'échelle du territoire.

2026, ce sont de nouvelles équipes municipales qui prennent le relais. Chaque commune doit désigner son.s.a délégué.e pour siéger au comité syndical et participer aux travaux du Parc (commissions, groupes de travail,...).



CONTACT ET INFOS PRATIQUES

Maison du Parc-Géoparc - Labastide-Murat - Cœur de Causse
05 65 24 20 50 - contact@parc-causses-du-quercy.fr

www.parc-causses-du-quercy.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Crédits photos Couverture : Pierre Philippe - Création graphique : Céline Valette Graphiste - Impression : Quadri Courtage 82000 Montauban



LES CAUSSES
DU QUERCY



Communes membres du Parc
Communes pouvant intégrer le Parc en 2027
Sources : IGN, Parc-Géoparc des Causse du Quercy



COMPRENDRE LE PARC-GÉOPARC, s'engager pour demain

► **LES CAUSSES DU QUERCY, UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ, VIVANT ET ACCUEILLANT, RECONNU AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL.**

Situés au nord-ouest de la région Occitanie, sur les contreforts du Massif central, les Causse du Quercy forment un vaste territoire rural préservé, marqué par de grands plateaux, des vallées encaissées, des forêts et des pelouses sèches. Ces paysages sculptés par l'eau et le temps, sont le résultat d'une longue coévolution entre la nature et les activités humaines.

Ici, la roche calcaire domine et façonne le relief, les sols, la végétation et l'architecture. Depuis la Préhistoire, les habitants ont su s'adapter à ce milieu exigeant, en développant des pratiques agricoles, pastorales et bâtisseuses qui ont laissé une empreinte forte.



Aujourd'hui, le territoire reste majoritairement agricole, avec une présence significative de l'élevage et de petites exploitations diversifiées. L'artisanat, le commerce, les services de proximité, le tourisme à taille humaine complètent ce tissu économique local.

Ce territoire vivant, bien que confronté à des défis de vieillissement de sa population, de mobilité, de services ou de maintien de l'emploi, continue d'évoluer en accueillant de nouveaux habitants, en s'appuyant sur ses ressources locales, ses savoir-faire, son cadre de vie et un tissu social actif.

Depuis 1999, les Causse du Quercy sont classés « Parc naturel régional » par l'Etat. 95 communes sont ainsi engagées dans un projet commun, la Charte, pour continuer à préserver, à faire vivre et rayonner ce territoire.

► **EN 2017, L'UNESCO LEUR A ATTRIBUÉ LE LABEL « GÉOPARC MONDIAL », RENOUVELÉ DEPUIS.**



Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Un Parc naturel régional, ce n'est ni une réserve, ni un parc d'attractions, ni un parc animalier !

C'est un projet collectif (la Charte) pour protéger l'environnement, valoriser les richesses d'un territoire et accompagner les habitants vers un développement harmonieux. Il émane d'une volonté locale.

© PNRQC

SES MISSIONS

ÉDQUER à l'environnement et au patrimoine, sensibiliser les habitants et les visiteurs



SOUTENIR les activités économiques, notamment agricoles et artisanales



PROMOUVOIR une culture partagée et une solidarité locale forte



PRÉSERVER les paysages, la faune et la flore, l'architecture rurale



ACCOMPAGNER les communes et les intercommunalités dans leurs projets



Qu'est-ce que LA CHARTE DE PARC ?

La Charte définit :

- les enjeux du territoire (biodiversité, patrimoine, urbanisme, agriculture, etc.) ;
- les grandes orientations pour un développement durable sur 15 ans ;
- les engagements des signataires (communes, intercommunalités, départements, région, partenaires socio-économiques, etc.) ;
- le plan d'action du Parc.

Le rôle de la Charte n'est pas de réglementer ou d'interdire.

La Charte a une durée de 15 ans. À l'occasion du renouvellement, le périmètre peut évoluer. La Charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy est en cours de révision pour la période 2027-2042.

► 21 NOUVELLES COMMUNES SONT INTÉGRÉES AU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE DE LA PROCHAINE CHARTE.

En 2027, les 116 communes, les intercommunalités, les Départements du Lot et du Tarn-et-Garonne et la Région Occitanie, vont devoir choisir si elles adhèrent pour la période 2027-2042.

Pourquoi ADHÉRER AU PARC ?

Adhérer à la Charte du Parc, c'est préserver et valoriser vos paysages, votre patrimoine et votre environnement, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour vos projets d'aménagement et de développement durable. Votre commune gagne en visibilité et en attractivité. Elle accède à des financements spécifiques pour soutenir l'économie locale, les initiatives culturelles et l'amélioration du cadre de vie.

Les Causses du Quercy, UN GÉOPARC MONDIAL DE L'UNESCO

Un géoparc mondial de l'UNESCO est un territoire reconnu pour son patrimoine géologique d'importance internationale, mais aussi pour son action de protection, d'éducation et de développement durable. Il existe aujourd'hui 229 géoparc mondiaux UNESCO répartis dans 50 pays. En France, on en compte bientôt 10.

► LES CAUSSES DU QUERCY FONT AINSI L'OBJET D'UNE DOUBLE RECONNAISSANCE, NATIONALE ET INTERNATIONALE.

CE QUE FAIT CONCRÈTEMENT le Parc-Géoparc des Causses du Quercy



© Emeline Villeneuve



PRÉSERVER LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

- Connaissance du fonctionnement des eaux souterraines pour une meilleure gestion
- Suivi des espèces protégées (Rhinolophe euryale, Faucon pèlerin,...)
- Préservation et restauration des milieux naturels, notamment dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000
- Gestion de la Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du Lot classée par l'Etat en 2015
- Lutte contre la pollution lumineuse

FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE RÉALITÉ

- Énergies renouvelables adaptées au territoire
- Eco-construction, mobilités douces
- Aides aux communes pour des projets écoresponsables



© Christophe Pelaprat



VALORISER LE PATRIMOINE ET AMÉNAGER LE CADRE DE VIE

- Sensibilisation à la restauration du patrimoine de pierre sèche
- Mise en valeur du patrimoine bâti quercynois
- Aménagement des villages
- Aide à la réhabilitation de bâtiments communaux
- Conseil pour l'aménagement d'espaces publics



SOUTENIR L'AGRICULTURE ET L'ARTISANAT

- Soutien à l'élevage et au pastoralisme
- Accompagnement de projets agroécologiques
- Promotion de produits locaux
- Développement de filières territoriales : pierre, bois, laine,...
- Promotion et transmission des savoir-faire



© Malika Turin

SENSIBILISER PETITS ET GRANDS, HABITANTS ET VISITEURS

- Les animations grand public Les Causeries
- Programmes pédagogiques : interventions dans les écoles et sur le terrain
- Fête de la nuit, projets artistiques, événements culturels
- Création de sentiers de découverte, aménagements de sites
- Animation d'un réseau de professionnels du tourisme : hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs, sites de visite



© Les Globe Blogueurs